



# FLASH INFO MAREVILLAIS

## LE MOT DU MAIRE

**Les dimanche 10 et 24 avril 2022**, nous voterons pour élire le prochain président de la République française.

C'est dans un contexte pour le moins singulier que nous sommes appelés aux urnes :

La pandémie de Covid 19 est toujours présente, et même si le protocole mis en place pour lutter contre les contaminations s'allège, nous devons rester prudents pour éviter à nouveau une situation tendue dans les services hospitaliers de réanimation.

Mais c'est surtout la guerre qui s'invite à nouveau sur le continent européen, avec l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe le 24 février 2022, et cette tentative d'annexion a déjà de lourdes conséquences sur notre vie quotidienne. Au-delà de l'impact économique sur de nombreux secteurs, c'est dans l'immédiat le coût des carburants et de l'énergie en général qui grimpent en flèche, en plus du sentiment d'insécurité que génère cette attaque d'un pays doté de l'arme nucléaire.

C'est aussi un pays qui aspire à plus de démocratie et de liberté que l'oligarchie russe tente de soumettre, pour éloigner cette tentation de leur propre population ou les opposants sont pourchassés et emprisonnés, ou pire encore.

Alors, nous Français, qui avons la chance de pouvoir nous exprimer au travers des urnes les 10 et 24 avril 2022 : **VOTONS !**



PS : La solidarité s'organise pour l'Ukraine, je vous renvoie à notre site internet pour toutes les infos pratiques.

Vincent JULES  
Maire de Mareuil-sur-Lay-Dissais

## COMMUNICATION

**Le site de la mairie prend un gros coup d'air frais.**

Des menus simplifiés, des visuels totalement repensés, des rubriques mises à jour, plus adaptés à vos demandes.

Venez le visiter : [www.mareuilsurlay.fr](http://www.mareuilsurlay.fr)



## HISTOIRE LOCALE

### VIVRE A MAREUIL-SUR-LAY ENTRE 1828 ET 1830 :

La France vit encore sous la monarchie constitutionnelle avec le règne du roi Charles X depuis 1824. La monarchie s'est alors durcie suite à l'assassinat de son fils, le duc de Berry, le 14 février 1820. A Mareuil, Louis-Augustin de Hillerin a été désigné comme maire par le préfet depuis 1825.

En 1828, la mairie a reçu de nombreuses plaintes concernant la divagation des oies dans les rues provoquant des odeurs désagréables, afin de régler ce problème le maire décide d'interdire cette pratique.

Le 7 juin 1829, le conseil municipal autorise le maire à représenter la commune dans le procès qui l'oppose à la veuve de Pierre Bureau (mort le 30 juillet 1826 à Luçon), Marie Moreau, maîtresse de postes. En effet, son relais de postes empiète sur le chemin communal (de la grande route vers le vieux pont de Mareuil) et elle est persuadée qu'elle en est propriétaire. Un relais de postes est un lieu clé des communes rurales sur les routes au début du XIXe siècle. Il permet aux services de poste d'acheminer le courrier, les chevaux y sont échangés dans les écuries, les agents de postes peuvent se restaurer et y dormir. Ils proposent aussi ces services aux voyageurs de passage faisant ainsi office d'auberges.

Dans ces années-là, la commune de Mareuil doit gérer le quotidien en gérant les incivilités et en représentant la municipalité dans des conflits judiciaires contre des particuliers.

## PETITES VILLES DE DEMAIN

### RETOUR SUR L'ENQUÊTE !

Vous avez été 270 à répondre au questionnaire publié en février 2022 par la Mairie dans le cadre du programme Petites Villes de Demain et nous vous en remercions. Cela correspond à 9,5% de la population mareuillaise qui s'est exprimée sur le centre-bourg, ses atouts, ses faiblesses, les actions prioritaires à mettre en œuvre.

50% des commerçants se sont également exprimés, à partir d'un questionnaire dédié au commerce.

Il est à noter une bonne représentation des tranches d'âges chez les personnes ayant répondu ; 55% des répondants habitent par ailleurs Mareuil-sur-Lay-Dissais depuis plus de 10 ans.

Le centre bourg possède de nombreux atouts, dont les plus cités sont ses commerces, l'ambiance d'une petite ville à taille humaine, son patrimoine et le végétal.

Les faiblesses principales identifiées sont majoritairement la circulation et la sécurité routière.

A la suite de ces deux enquêtes, un comité d'accompagnement composé d'un panel représentatif d'habitants, de riverains et de commerçants (tenant compte des tranches d'âge, de l'ancienneté dans Mareuil, et du lieu de travail), a été constitué pour enrichir la réflexion tout au long du projet.

Nous vous tiendrons informés du contenu des échanges notamment via le site internet de la ville.



## ACTION SOCIALE



### LE CCAS LANCE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

En 2022, le Centre communal d'action sociale de Mareuil-sur-Lay-Dissais réalise son analyse des besoins sociaux.

Cette démarche permet d'obtenir une image actualisée de la population de la commune afin notamment d'orienter les prochains projets. C'est pour cette raison que nous sollicitons votre participation à travers le questionnaire joint au flash info afin que ces futurs projets soient conformes à vos attentes.

**Merci de déposer le questionnaire complété à la mairie avant le mardi 26 avril dans une enveloppe fermée et portant l'inscription suivante : « CCAS - ABS ».**

Le questionnaire est individuel et réservé aux habitants **de plus de 18 ans**, aussi, si une autre personne majeure de votre foyer souhaite y répondre, elle peut retirer un nouvel exemplaire à l'accueil de la mairie ou y répondre en ligne. Vous trouverez le questionnaire sur la page Facebook ou sur le site internet de la commune.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats de cette ABS.

## ENFANCE - JEUNESSE

### QUELQUES NOUVELLES SUR LES TRAVAUX MENÉS PAR LE CME (CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS)

En lien avec l'environnement et le développement durable :

Le 26 mars dernier, les enfants se sont réunis à la Coulée Verte pour l'**installation de nichoirs** conçus par des habitants mareuillais. Cette activité fait suite au travail mené par l'ancien CME.



Le 26 mars dernier, toujours à l'initiative du CME, a eu lieu une matinée « **Ramassage de déchets** » dans les rues de notre belle commune. Comme diraient les enfants : « **C'est bien dommage que les gens ne prennent pas soin de notre commune et polluent notre planète** ».

Toute autre activité, les enfants ont pour souhait **de réaliser des peintures** à partir d'une photo d'un lieu de Mareuil-sur-Lay Dissais prise par leurs soins.

Afin de réaliser au mieux cette activité, le CME a rencontré M. Henri-Paul PASQUIET, artiste peintre mareuillais. Après un moment d'échange avec les enfants, M. PASQUIET leur a montré différentes peintures des paysages mareuillais qu'il a pu réaliser ces dernières années.

Les enfants ont pour ambition d'exposer leurs travaux qui auront été soutenus par cet artiste dans l'église de Dissais, aux beaux jours.



**Activités 11-14 ans jeunesse**

**Vacances de printemps en pays mareuillais**  
**INSCRIPTIONS OUVERTES !**

Les vacances de printemps approchent. **L'accueil de Loisirs propose aux 11-14 ans** des activités itinérantes en pays mareuillais. Veuillez trouver dans ce post les coordonnées téléphoniques ou le lien pour vous inscrire.

A vos inscriptions !! Plus on est de fous, plus on rit....

Retrouvez tous les renseignements sur la page facebook : Familles rurales Mareuil-sur-Lay par mail : layzitinerantes@gmail.com ou par tel. : 07.87.72.15.85

### Prochainement :

Sud Vendée Littoral Tourisme (Office de tourisme) va proposer sur notre commune une activité « **chasse aux trésors** » **durant les vacances de Pâques du 20 avril au 8 mai 2022**. Restez connectés à notre page Facebook ou notre site internet ou encore sur le panneau numérique, pour obtenir plus d'informations.

**du 20 avril au 8 mai 2022**

**CHASSE AUX TRÉSORS**

Les trésors sont cachés !  
C'est amusant, pas d'argent  
mais des goûts aux motifs de Pâques...

**C'est parti !**

Revenir ce soir à 18h en un point de rassemblement  
Pour plus d'infos en Bretagne nous contacter aux beaux endroits, une semaine au départ d'Étalland !!

## ÉTAT CIVIL



M. ROBIN Guillaume - Mme LANUZA Elodie

05 mars 2022



### Naissances

Rosa BESSONNET	21 février 2022
Enzia BRÉMAUD	25 février 2022
Elliott ANCIAUX	25 février 2022
Thomas EDGE	03 mars 2022
Charlie ESPIE THIBAUDEAU	04 mars 2022



### Décès

M. FRUCHET Germain (93 ans)	12 janvier 2022
M. CHIFFOLEAU Guy (83 ans)	15 janvier 2022
Mme COUTURIER Marcelle Vve. GILBERT (98 ans)	01 février 2022
M. CRAIPEAU Louis (85 ans)	09 février 2022
Mme LELAY Renée Vve. DAVID (96 ans)	15 février 2022
Mme IDIER Raymonde Vve. CLAVEAU (99 ans)	26 février 2022
Mme MANCEAU Thérèse Vve. COUSSEAU (88 ans)	26 février 2022
Mme SAVINAUD Yvonne Vve. GUILBOT (97 ans)	27 février 2022

## INFO (CITOYENS)

### ÉLECTIONS:

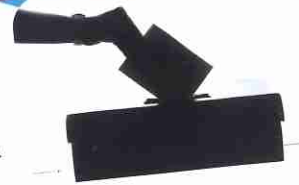
**Élections présidentielles : 10 et 24 avril 2022 - Élections législatives : 12 et 19 juin 2022.**

Vous recevrez directement à votre domicile votre carte d'électeur au plus tard trois jours avant la date du premier scrutin. Votre numéro de bureau sera indiqué sur votre carte d'électeur.

**Les différents bureaux se situent :** Bureau N°1 : Salle du Lay - Bureau N°2 : Salle de Dissais - Bureau N°3 : Mairie

Pour pouvoir voter vous devez vous présenter avec : **une pièce d'identité en cours de validité**. Il est préférable de vous munir de votre carte d'électeur également.

\*Une carte nationale d'identité ou un passeport (valide ou périmé de moins de 5 ans), carte vitale avec photographie, carte d'invalidité avec photographie, permis de conduire, permis de chasser avec photographie délivré par l'ONCFS... Retrouver la liste complète sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



### EMPLOIS SAISONNIERS :

- Vous recherchez des saisonniers? N'hésitez pas à nous le faire savoir, sur notre nouveau site internet un formulaire de contact est à votre disposition.
- Vous êtes à la recherche d'un emploi de saison? N'hésitez pas à consulter notre nouveau site internet, nous avons désormais une rubrique dédiée aux offres d'emplois.

### FÊTE NAUTIQUE :

**Appel à la population Mareuillaise...**

Cette année, la fête nautique fait son retour

**le samedi 6 août.** Si vous êtes intéressés par la construction d'un bateau pour défilé le soir de cette festivité, merci à vous de vous manifester auprès de la mairie.

De magnifiques bateaux ont été confectionnés les années passées, faites partie de ces personnes et de cette expérience unique !



### ESPACES VERTS SUR LA COMMUNE:

Plantation d'une haie mixte au lotissement Pré Fauchard.



## ASSOCIATION

### L'AAPPMA - LA CARPE MAREUILLAISE

L'association a annoncé l'ouverture de la truite le samedi le 12 mars.

Un parcours complètement remanié : ouverture de postes, élagage et débroussaillage.

Cette année la pêche de la truite s'effectue **UNIQUEMENT** sur le parcours sportif, « nous avons rallongé le linéaire pêche, facilité les approches et un empoissonnement de poissons trophées (grosses truites)».

Remerciements aux propriétaires qui autorisent l'accès à la rivière. Cette année, nous avons privilégié un lâché quantitatif et qualitatif, avec 450 kg de truites arc-en-ciel et des saumons de fontaine. Des poissons de 400g à 1kg.



### CIMETIÈRES:

Une nouvelle procédure de **reprise de concessions en état d'abandon** à été mise en place sur le cimetière de l'Aumônerie.

Si vous trouvez une information au pied de votre concession familiale, n'hésitez pas à joindre la mairie pour plus de renseignements sur cette procédure.

